



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sélection d'un sculpteur résident originaire du Nunavut

Ottawa (Ontario) – le 9 juillet 2018

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes, est heureux d'annoncer la sélection de l'artiste du Nunavut Bart Hanna pour créer une sculpture qui sera exposée dans l'édifice du Centre.

Dans le cadre des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération, la Chambre des communes, conjointement avec Services publics et Approvisionnement Canada, a annoncé qu'elle commanderait une sculpture d'un artiste du Nunavut. La sculpture sera dévoilée en 2019 pour souligner le 20^e anniversaire de la création du Nunavut comme territoire au sein de la Confédération. Elle sera exposée dans l'édifice de l'Ouest jusqu'à ce qu'elle soit installée de façon permanente dans le foyer de la Chambre des communes lorsque la restauration de l'édifice du Centre sera terminée.

Citation

« Nous sommes ravis d'inclure une nouvelle sculpture dans l'édifice du Centre qui mettra en valeur l'excellence artistique du Nunavut. »

– L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes

L'artiste : Bart Hanna

M. Hanna, originaire d'Igloolik, au Nunavut, commence à sculpter au début des années 1960 et suit une formation officielle en arts au Canada et aux États-Unis. Il utilise divers matériaux, notamment la pierre de savon, la serpentinite, la défense de narval, le fanon, l'os et la défense de morse, le bois de caribou, le marbre blanc de la baie de l'Arctique, la corne de bœuf musqué et l'albâtre calcaire. Son style est très détaillé, illustrant la vie dans l'Arctique et la spiritualité autochtone. Il est reconnu pour ses sculptures de Sedna, déesse de la mer, ainsi que de danseurs au tambour et d'éléments chamaniques.

Faits en bref

- Cette œuvre d'art commandée est le dernier élément des projets commémoratifs de la Chambre des communes pour le 150^e anniversaire de la Confédération.
- L'œuvre sera un tympan sculpté mesurant 65 x 84 cm.
- La profondeur de l'espace est suffisante pour un haut-relief et donne à l'artiste beaucoup de latitude en matière de conception.
- L'artiste a été sélectionné par un jury composé du sculpteur du Dominion, d'expertes invitées de la communauté artistique et de la conservatrice de la Chambre des communes.
- Cette nouvelle sculpture s'ajoute à [une série d'œuvres](#) déjà exposées dans le foyer depuis 1978.
- James Jerome, ancien Président de la Chambre des communes, lance le programme de sculptures autochtones en 1978 à la suggestion de Wally Firth, député des Territoires du Nord-Ouest, afin d'incorporer la diversité culturelle canadienne dans l'architecture de l'édifice du Centre.
- La fête du Nunavut, célébrée chaque année le 9 juillet, souligne la *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et la *Loi sur le Nunavut*, adoptées toutes les deux par le Parlement canadien le 9 juillet 1993. Le Nunavut s'est officiellement séparé des Territoires du Nord-Ouest pour devenir un territoire canadien le 1^{er} avril 1999.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca